



Mme Brigitte BARTOLI-BOULY
Directrice de la DIRECCTE- Isère

Grenoble, le 6 mars 2015

Madame la Directrice,

Les négociations salariales pour 2015 sont terminées et compte tenu de l'impasse sociale dans laquelle nous sommes et des conséquences qu'elle peut avoir sur la pérennité du site nous sollicitons l'intervention d'un médiateur

Nous précisons que cette demande de médiation ne porterait en aucune manière sur l'évolution des rémunérations, elle serait circonscrite au problème lié directement au STIP.

La posture actuelle de notre Direction sur ce point spécifique nous semble être extrêmement dangereuse et préjudiciable pour l'avenir du site.

Persuadés qu'il est impératif de renouer le fil du dialogue avec la Direction, nous comptons sur votre aide pour trouver une solution acceptable qui nous permette de sortir de cette situation de blocage.

Dans cette attente, veuillez agréer, madame la directrice, l'expression de mes respectueuses salutations.

Philippe GOTTI
DSCCFDT

Douadi Bounouara
DSC FO

Patrick Martinez
DSC CGT

Philippe Di Bartoloméo
DSC CFTC